



Cannabis en Médecine

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR

Cet ouvrage est la traduction du titre original en langue allemande *Hanf als Medizin*, déjà traduit et disponible en plusieurs langues en Europe (Espagnol, Italien, Tchèque). Pour cette édition française, le texte original a été enrichi par l'auteur des dernières références et résultats d'études, de recherches et de rapports de cas connus en 2009. Les informations contenues dans cet ouvrage ne sauraient en aucun cas se substituer aux conseils de professionnels de la santé. De plus, il incombe à chacun de respecter la législation relative au cannabis en vigueur dans le pays où il réside.

Titre original : *Hanf als Medizin, ein praktischer Ratgeber zur Anwendung von Cannabis und Dronabinol*

Copyright © 2004 AT Verlag, Baden und München (tous droits réservés)

Couverture : Christian Rättsch, Hamburg

Copyright © 2009 Éditions Indica, Sélestat

Révisions, corrections et traductions des mises à jour Éditions Indica

Traduction du texte original de l'édition 2004 Irène Veau-Birchler

Pour des raisons légales certains passages de l'ouvrage original ne figurent pas dans cette édition

Tous droits réservés

ISBN 978-2-9534898-0-4

Le code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou les reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

www.editions-indica.com



Cannabis en Médecine

Pour Christiane

Docteur en Médecine Franjo Grotenhermen

CANNABIS EN MÉDECINE

**Un guide pratique des applications médicales du
cannabis et du THC**

Sommaire

Préface	10
Histoire des applications médicales du cannabis	12
Chine	12
Inde	14
Autres civilisations anciennes	16
Europe jusqu'au XIXe siècle	19
Europe et Amérique du XIXe siècle	22
Début du XXe siècle	33
Les principes actifs thérapeutiques	38
Cannabinoïdes	39
Autres principes actifs	41
Biochimie des cannabinoïdes	42
Quelques indications concernant l'utilisation des cannabinoïdes	43
Préparation des drogues à base de cannabis	44
Comment les cannabinoïdes agissent-ils sur l'organisme ?	46
Récepteurs cannabinoïdes	46
Endocannabinoïdes	47
Comment le système endocannabinoïde se modifie-t-il lors d'une maladie ?	48
Autres effets	48
Développement de nouveaux médicaments	50
Les applications médicales des produits issus du cannabis	52

Maladies psychiatriques	55
Dépression	56
Angoisses et troubles de stress post-traumatiques	58
Psychoses affectives, dépressions endogènes et troubles bipolaires	60
Troubles du comportement liés à la maladie d'Alzheimer	62
Autisme	63
Impuissance sexuelle et dysfonction érectile	64
Troubles du sommeil – Insomnies	65
Accoutumance à l'alcool, aux opiacés et aux somnifères	67
Maladies neuropsychiatriques	68
Trouble Déficit de l'Attention / Hyperactivité (TDAH)	68
Trouble Obsessif Compulsif (TOC), pensées, impulsions et tendances impératives	70
Syndrome de Gilles de la Tourette	71
Maladies neurologiques	73
Spasticité, sclérose en plaques et paraplégie	73
Troubles de la motricité liés à une hyperkinésie	78
Maladie de Parkinson	83
Epilepsie	84
Douleurs physiques	85
Céphalées	92
Troubles gastro-intestinaux	93
Ulcère gastroduodénal et brûlures de l'estomac	94
Diarrhée	95
Syndrome de l'intestin irritable	96
Nausées et vomissements	96
Chimiothérapie anticancéreuse	97
VIH/sida	102
Autres maladies accompagnées de nausées	103
Perte d'appétit et amaigrissement	103
Cancers	106
Sida	106
Maladie d'Alzheimer	107
Inflammations et allergies	107
Inflammations	108
Allergies	112
Démangeaisons	114
Toux et asthme	115
Asthme	115

Toux	116
Glaucome	117
Diverses autres maladies	120
Hoquet	120
Nystagmus	121
Acouphène (perception auditive anormale)	122
Vision scotopique	122
Aide à l'accouchement	123
Cancers	123
Sclérose latérale amyotrophique	125
Hémodilution	125
Lupus érythémateux multisystémique	126
Ostéoporose	126
Troubles respiratoires	127
Accident vasculaire cérébral et traumatisme crânien	128
Maladies cardio-vasculaires	129
Effets secondaires	131
Risques liés au cannabis	132
Effets secondaires aigus	133
Effets psychoactifs	133
Effets secondaires physiques	133
Effets secondaires à long terme	134
Risques associés à la fumée de combustion	134
Psychisme et facultés intellectuelles	135
Développement d'une tolérance	136
Accoutumance	137
Effet rebond	138
Système immunitaire	138
Système hormonal et fertilité	139
Grossesse	141
Effets secondaires du statut d'illégalité	141
Comparaison entre le cannabis et les autres drogues	142
Contre-indications et précautions d'emploi	145
Contre-indications absolues	145
Contre-indications relatives	145

Comment utiliser les produits à base de cannabis ?	148
Différents modes d'absorption	148
Voie respiratoire	148
Voie orale	151
Voie sublinguale	153
Autres modes d'absorption	153
Comment tester et définir le dosage approprié ?	154
Que faire en cas de surdosage ?	156
Interactions du cannabis avec d'autres médicaments	158
Recommandations sur l'utilisation du cannabis et du Dronabinol	160
Manger et boire du cannabis	160
Inhalation du Dronabinol	163
Préparation de teinture à base de cannabis	164
Et si les troubles s'intensifient ?	165
Acheter du cannabis à l'étranger	166
Produits issus du cannabis chez l'enfant	166
Chênevis, huile et farine de chanvre	168
Principes nutritifs de base	168
L'acide gamma-linoléique	170
L'utilisation thérapeutique des acides gras essentiels et de l'huile de chanvre	172
Neurodermite	172
L'huile de chanvre pour les soins corporels	173
Acide gamma-linoléique et autres maladies	173
Maladies cardio-vasculaires	174
Arthrite rhumatoïde et autres maladies inflammatoires	174
Syndrome prémenstruel	174
Glossaire	176
Bibliographie	180
Informations complémentaires et coordonnées	210
À propos de l'auteur	211

Préface

De nombreux patients qui utilisent du cannabis à titre médical décrivent celui-ci comme le meilleur médicament qu'ils aient utilisé. Certains trouvent finalement un soulagement par l'usage de cannabinoïdes alors que tous les autres traitements ont échoué. Néanmoins, le cannabis et les cannabinoïdes ne sont pas un médicament miracle. En effet, beaucoup d'autres patients sont déçus parce que les produits issus du cannabis ne les aident pas ou parce que les effets secondaires sont trop importants pour eux. Les personnes qui souffrent d'une maladie ou de symptômes pour lesquels le cannabis ou le THC (Dronabinol) apportent un intérêt thérapeutique, doivent essayer et trouver dans quelle mesure elles tirent profit des produits issus du cannabis. Elles doivent s'armer de patience pour déterminer leur dosage individuel.

L'utilité médicale du cannabis, et des cannabinoïdes pris séparément, est maintenant très largement acceptée par la communauté scientifique. En revanche, la perception qui en est faite par les médecins et les politiciens varie considérablement en fonction des pays. Alors que dans beaucoup de pays comme la Canada, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Espagne, 13 états des États-Unis, la République Tchèque, l'Autriche et l'Israël, le large potentiel thérapeutique du cannabis ainsi que son accès sont acceptés et reconnus, le climat et la situation légale restent difficiles pour les patients d'autres pays comme la France, la Grèce ou la Suède. Des débats rationnels commencent seulement dans ces pays qui accusent un retard de près de 15 ans par rapport aux autres pays.

Grâce à ses informations pratiques, adressées notamment aux patients et aux médecins, j'espère que ce livre permettra d'aider au débat. Les patients qui utilisent des produits issus du cannabis, quelque soit leur pays, ne devraient jamais être traités comme des criminels à partir du moment où ils sont atteints de maladies graves ou qu'ils éprouvent un soulagement grâce aux cannabinoïdes.

Je me réjouis de voir qu'une version française est maintenant disponible après les éditions allemandes, italiennes, espagnoles et tchèques. Beaucoup de nouvelles recherches, menées ces dernières années, ont été intégrées à cet ouvrage ainsi qu'à la liste des références présentées dans la partie *Bibliographie*. Pour l'essentiel, elles ne font que confirmer un peu plus les résultats déjà présentés dans la version originale.

J'aimerais remercier André Fürst et Irène Veau-Birchler pour la traduction de l'allemand au français, ainsi que Ludovic Brodusch des Éditions Indica pour la parution de cette version française.

Rüthen (Allemagne), juillet 2009

Docteur en Médecine Franjo Grotenhermen

Histoire des applications médicales du cannabis

Depuis très longtemps, l'homme utilise le chanvre (nom latin: *Cannabis Sativa L.*) pour ses fibres et ses graines (chènevis). Ces dernières entrent dans la préparation d'aliments à grande valeur nutritive. On suppose aujourd'hui, la culture du chanvre remonte à plusieurs milliers d'années en Chine. Avant notre ère, l'Asie Mineure constitue le point de départ de la diffusion du cannabis vers les continents africain et européen, puis, aux XVIe et XVIIe siècles, vers l'Amérique.

En Chine, les premiers papiers (une invention longtemps gardée secrète) furent fabriqués avec du chanvre, plusieurs centaines d'années av. J.-C. Mais ce n'est qu'au IXe siècle que les Arabes l'introduisirent en Occident, où il remplaça le papyrus et les tablettes d'argile. La première Bible de Gutenberg, comme tous les autres livres de l'époque, fut imprimée sur du papier à base d'un mélange de chanvre et de lin. Depuis longtemps, les fibres de chanvre, réputées pour leurs multiples possibilités d'emploi, servent à confectionner des vêtements, des tissus et des cordes. Les Phéniciens, qui sillonnèrent la Méditerranée il y a 3000 ans, ainsi que les Égyptiens aux temps des Pharaons, utilisaient ce matériau très résistant pour confectionner leurs voiles de bateaux et leurs filets de pêche.

Les propriétés psychotropes du cannabis étaient également connues avant l'ère chrétienne et déjà utilisées lors de rites et de cérémonies de guérison. Le chanvre est qualifié de plante sacrée dans les *Véda* (Inde, 1500–1300 av. J.-C.) et dans le *Chu-tzu* (Chine, env. 300 av.J.-C.). Quant aux nombreuses propriétés thérapeutiques, aujourd'hui redécouvertes, elles étaient surtout connues en Asie centrale, d'où nous ont été transmises les traditionnelles applications pour traiter certaines maladies neurologiques.

Aujourd'hui encore, nous pouvons apprendre de ces expériences vieilles de plusieurs centaines, voire milliers d'années.

Chine

La première mention d'une application médicale du cannabis se trouve dans un traité de pharmacologie de la médecine

traditionnelle chinoise, le *Shen Nung Ben Ts'ao*. D'après la légende, l'ouvrage fut écrit en quelques jours seulement, en 2737 av. J.-C., par le légendaire père de la médecine chinoise, l'empereur Shen Nung. Une transcription sauvegardée jusqu'à nos jours de cet ouvrage, est datée d'un siècle après. J.-C.

Dans le *Shen Nung Ben Ts'ao*, sont décrites les applications de 300 plantes, dont le cannabis (nom chinois : *Ma*). Le terme *Ma* n'est pas sans connotation péjorative, ce qui laisse à penser que les effets secondaires psychotropes étaient connus et souvent qualifiés d'effets indésirables. Le cannabis fut utilisé pour traiter les douleurs d'origine rhumatismale, la goutte, les « absences mentales », les maladies de la femme, le paludisme et le bérubéri. Puisque le paludisme est souvent accompagné de céphalées et que le bérubéri, causé par une carence en vitamine B1, s'associe à des troubles neurologiques, il est possible que le cannabis fût utile pour lutter contre ces maladies. Quant aux maladies de la femme, il s'agit vraisemblablement des règles douloureuses.

Lors d'opérations chirurgicales, le célèbre chinois *Hua T'o* (env. 140-200 ans après. J.-C.) se servait du cannabis comme anesthésiant. Nul doute que les quantités de *Ma-yo*, un mélange de résine de cannabis et de vin, devaient être particulièrement importantes afin d'entraîner un état d'inconscience suffisant pour empêcher la souffrance du patient. Le *Ben Ts'ao Kang Mu*, écrit par *Li Shih-Chen* du temps de la dynastie Ming, est un ouvrage médical en 50 volumes d'une exhaustivité remarquable. Pendant plusieurs siècles, il fit référence dans la médecine chinoise. Dans cet ouvrage, le chanvre est recommandé pour traiter les douleurs, les règles douloureuses, l'hémorragie après l'accouchement, le diabète, les rhumatismes, les diarrhées, la présence de vers intestinaux et la fièvre. Et pour ce qui est de l'effet antiémétique du cannabis, redécouvert de nos jours, il était également déjà connu en Chine et en Inde.

C'est au XIV^e siècle de notre ère qu'apparurent pour la première fois en Chine des indications relatives à l'emploi médical des graines de chanvre, ou chènevis. Une consommation régulière de chènevis assurait la longévité et une constitution saine. Ces graines furent utilisées lors de règles

douloureuses, de constipation, d'atonie intestinale, de nausées, d'intoxications ou de diarrhée. L'application externe d'huile de chènevis ou d'extraits obtenus par pression des feuilles, pour traiter les maladies de la peau, les abcès, la lèpre ou encore les plaies était également très répandue.

Raphael Mechoulam, professeur à l'université hébraïque de Jérusalem, estime que la transmission des applications traditionnelles du cannabis comme remède contre la lèpre et comme vermifuge, mériterait des recherches scientifiques supplémentaires. En effet, du suc de cannabis, combiné avec de l'huile de chaulmoogra (*Taraktogenos kurzii*, que l'on ne trouve qu'en Asie), fut utilisée pour traiter la lèpre. Les principes actifs – dont les acides gras – des deux plantes présentent quelques similitudes chimiques intéressantes. De plus, dans de nombreuses civilisations, l'utilisation de cannabis fut décrite comme vermifuge, et il est intéressant de constater aujourd'hui que la structure chimique des cannabinoïdes ressemble étrangement à celle de l'hexylrésorcine, un composé moderne de lutte contre les parasites.

Inde

Dans le quatrième livre des *Véda*, l'*Atharvaveda*, écrit entre 1500 et 1200 av. J.-C., le cannabis est décrit comme une plante magique et guérisseuse. Les *Véda* sont l'ensemble des textes religieux des traditions hindoues et védiques. L'*Atharvaveda* contient des formules magiques destinées notamment à la guérison des maladies. Il y est également question de *bhanga*, susceptible de calmer la peur et de chasser les mauvais esprits. *Bhang* est le nom donné aux feuilles de cannabis séchées (plantes mâles et femelles) ou encore à une boisson à base de feuilles. Le *Bhang* était présenté en offrande aux Dieux et en particulier à Baldev, l'aîné des frères du Dieu Krishna. En dehors du cannabis, le *bhanga* contient du sucre ainsi que différentes épices (poivre, cardamome, cannelle, etc.), parfois du lait ou du jus de fruits.

Aujourd'hui, outre le *bhanga*, on consomme en Inde également la *ganja* (fleurs et feuilles supérieures de la plante femelle) et le

charas (préparation cannabique la plus puissante, caractérisée par une concentration élevée en cannabinoïdes).

Les préparations à base de cannabis sont aussi mentionnées dans le grand traité de médecine *Súsruta-Samhitā*, probablement rédigé au cours des derniers siècles avant notre ère et qui prit sa forme actuelle au VII^e siècle. D'après cet ouvrage, le cannabis fut utilisé comme remède contre le flegme, la gastro-entérite accompagnée de diarrhées et la fièvre provoquée par des troubles de la vésicule biliaire. À l'époque, le flegme avait une signification beaucoup plus large qu'aujourd'hui où il caractérise essentiellement l'attitude d'une personne qui garde son sang-froid: il faisait partie, entre autres, de l'un des trois éléments principaux du corps.

La médecine traditionnelle hindoue, l'enseignement ayurvédique, n'a guère évolué au cours de notre époque et elle constitue aujourd'hui encore le principal système de soins en Inde. Dans différents ouvrages de cette médecine, la *ganja* et le *bhang* sont décrits comme étant des moyens efficaces pour stimuler l'appétit et pour traiter la lèpre. De plus, les préparations à base de cannabis améliorent la qualité du sommeil, permettent de retrouver la bonne humeur, renforcent l'énergie vitale et possèdent des propriétés aphrodisiaques. Dans la médecine ayurvédique indienne, le cannabis fait partie des plantes médicinales les plus utilisées.

Les effets positifs du cannabis sur le système nerveux sont connus en Inde depuis de nombreux siècles. Ainsi, on administrait du cannabis en cas d'épilepsie, de céphalées, d'hystérie, de névralgies, de douleurs de l'ischion et de contractions tétaniques. Son application était particulièrement répandue pour traiter les douleurs et les états fiévreux. Il était consommé soit par voie orale soit en application cutanée locale. Des cataplasmes étaient posés sur les zones inflammées et douloureuses. Dans les dents cariées, on introduisait du *charas* afin de diminuer l'intensité de la douleur. On administrait le cannabis par voie orale non seulement pour atténuer les douleurs des règles et des contractions lors de l'accouchement, mais également pour effectuer de petites interventions chirurgicales. Les maladies respiratoires (le rhume des foins, la

bronchite, l'asthme et la toux) étaient aussi traitées avec des préparations à base de cannabis.

C'est dans la pharmacopée indienne *Rajnijunta*, qui date probablement du XIII^e siècle de notre ère, que fut décrite pour la première fois l'utilisation du cannabis en tant que substance psychotrope.

Autres civilisations anciennes

Des textes anciens, mentionnant l'application du cannabis à des fins thérapeutiques, nous ont été transmis de l'Égypte ancienne, d'Assyrie, de Perse, du Tibet, d'Azerbaïdjan, de la Grèce antique, de Palestine/Israël et des Pays arabes.

La riche bibliothèque du roi assyrien Assourbanipal (env. 669-626 ans av. J.-C.) de Ninive comportait de nombreuses tablettes d'argile dont les origines remontent à environ 2000 ans av. J.-C. Sur celles-ci, l'*azallû* (les graines de chanvre), associé à d'autres remèdes, est employé pour traiter les femmes d'un mal inconnu ou pour soulager les contractions lors d'un accouchement difficile. En application externe, l'*azallû* était supposé être utile en cas de gonflements, de contusions et de troubles oculaires; par voie orale pour traiter les dépressions, l'impuissance, les calculs rénaux ainsi que pour combattre la sorcellerie.

Le *Zend Avesta*, livre sacré des Perses du temps de Zarathoustra, enseignait la première religion dans la Perse antique. De nos jours elle est toujours pratiquée par près de 200 000 croyants, principalement en Inde. Ces écrits renferment des passages sur les propriétés psychoactives du *banga*, que le traducteur James Darester (1895) a identifié comme étant du cannabis. Cependant, l'application médicale du cannabis reste incertaine. De même, les avis sont partagés en ce qui concerne la période à laquelle vécut Zarathoustra ; celle-ci pouvant varier entre 4000 et 600 ans av. J.-C.

Le Papyrus d'Ebers, datant de l'Égypte pharaonique, est aujourd'hui conservé à la bibliothèque de l'université de Leipzig. Il constitue le plus précieux témoignage sur la médecine du temps de l'ancienne Égypte, remontant à l'époque du règne d'Amenhotep Ier (aussi connu sous le nom d'Amé-

nophis Ier, env. 1514-1493 av. J.-C.). Il s'agit d'un rouleau de papyrus de 9 m de long et de 30 cm de large. D'après ce document, le cannabis (*smsm-t*) fut utilisé par voie orale, rectale et vaginale. Ainsi, par exemple, un passage à propos de l'utilisation du cannabis pour soulager les contractions lors de l'accouchement dit: « *encore un: smsm-t ; le fond dans du miel ; introduit dans son vagin ; c'est une contraction. Passage 821* ».

Il semblerait que le cannabis fut également utilisé en Palestine/Israël pour soulager les douleurs de l'accouchement. Ainsi une tombe a été découverte renfermant le squelette d'une jeune fille de 14 ans et quelques pièces de monnaie datant du IV^e siècle. La jeune fille était visiblement morte en couche parce que son bassin trop étroit ne permettait pas le passage de la tête du bébé. Au niveau du ventre, une matière de couleur grise contenant des traces de cannabis fut retrouvée. Dans un article publié dans le magazine spécialisé *Nature*, les auteurs de la découverte supposaient que « *les cendres trouvées dans la tombe proviennent de cannabis qu'on faisait brûler dans un récipient. Ainsi inhalé, il devait soulager la jeune fille pendant le travail difficile de l'accouchement.* »

Le large éventail des applications médicales traditionnelles du cannabis, dans tout l'espace arabo-musulman, s'étendant de la Perse jusqu'en Espagne, a été transmis dans de nombreux écrits. C'est aux environs de l'an 1000 de notre ère que la médecine arabe atteignit son point culminant. Tandis que pendant l'Antiquité, l'opium occupait encore la première place parmi les substances médicinales et psychotropes, il fut alors détrôné par le cannabis sous forme de haschich. Le plus célèbre des médecins arabes, *Ibn Sina* (981-1037 ap. J.-C.), plus connu sous le nom latin Avicenne, né près de Boukhara, ancienne capitale des principautés musulmanes sur la route de la soie dans l'actuel Ouzbékistan, mentionne la plante dans son ouvrage *al-Qanun at-Tibb*. Il fut rédigé vers l'an 1000 et sa partie principale comporte cinq volumes. Au XII^e siècle, l'ouvrage fut traduit en latin (*Canon medicinae*) et du fait de son exhaustivité, il était considéré jusqu'au XVII^e siècle comme un ouvrage médical de référence. Dans le domaine des applications

médicales du cannabis figuraient entre autres les maladies neurologiques, telles que l'épilepsie et la migraine, ainsi que les problèmes des règles douloureuses et des accouchements difficiles.

De plus, des indications faites par des médecins relatent que depuis 1000 ans, la consommation abusive de haschich était répandue dans l'ensemble des pays arabes.

À l'époque de Bouddha (env. 560-483 av. J.-C.) vivait au Tibet le médecin Jivaka, élevé plus tard au rang de saint patron de la médecine tibétaine. Il semblerait qu'il pratiquait déjà à l'époque d'importantes interventions chirurgicales (au niveau du crâne et de l'estomac) et qu'il utilisait le cannabis comme anesthésiant.

En outre, on suppose que chez les Romains et les Grecs, le cannabis n'était pas utilisé à des fins psychotropes, bien que son effet enivrant fut connu. Selon Démocrite (460-371 av. J.-C.), le cannabis était consommé occasionnellement, mélangé à du vin et de la myrrhe, afin de provoquer des hallucinations. Le philosophe et historien grec Plutarque (env. 45-125 après J.-C.) témoigne dans ses écrits qu'il n'était pas rare, qu'après le repas, les habitants de Thrace, une région hellénophone située dans les Balkans, jetaient les parties supérieures d'une plante semblable à l'origan dans le feu. Ils s'enivraient ensuite avec la fumée inhalée et trouvaient alors le sommeil.

Aux alentours du début de notre ère, le cannabis fut introduit comme médecine en Grèce. Pline l'Ancien (mort vers 79 après J.-C.) rapporte que le suc de la plante de chanvre « *fait sortir des oreilles les vers et tous les insectes qui ont pu y entrer* », et qu'il régulait le travail des intestins. Il ajoute « *que les racines cuites dans de l'eau bouillante diminuent les crampes des articulations ainsi que la goutte et d'autres douleurs similaires. On peut l'appliquer tel quel sur les brûlures en veillant toutefois à renouveler le produit avant qu'il ne sèche* ». On trouve également des indications concernant les applications médicales du cannabis dans les écrits de Dioscoride, un contemporain de Pline l'Ancien, dont l'ouvrage occupa pendant plus de 1500 ans une place majeure dans la littérature médicale en Europe.

Dioscoride (vers 50 après J.-C.) écrit dans son manuel de pharmacie *Chanvre engraisé* « *Le cannabis – que certains nomment Kannabion, Schoinostrophon ou Astérion – est une plante aux nombreuses utilisations dans la vie courante, avec laquelle on tresse les cordes les plus résistantes. Il comporte des feuilles qui sentent mauvais comme celles du frêne, une longue tige simple et un fruit rond, qui, lorsqu'on en abuse, anéantit la procréation. Son suc vert obtenu par pression et distillé est un excellent remède contre les maladies des oreilles* ».

Selon Galien (129-199 après J.-C.), l'un des médecins les plus réputés durant l'Antiquité qui faisait mention du cannabis dans deux de ses ouvrages, le cannabis faciliterait la digestion et – contrairement à l'avis de Dioscoride – posséderait des propriétés aphrodisiaques. Il recommande également le cannabis en cas de douleurs aux oreilles.

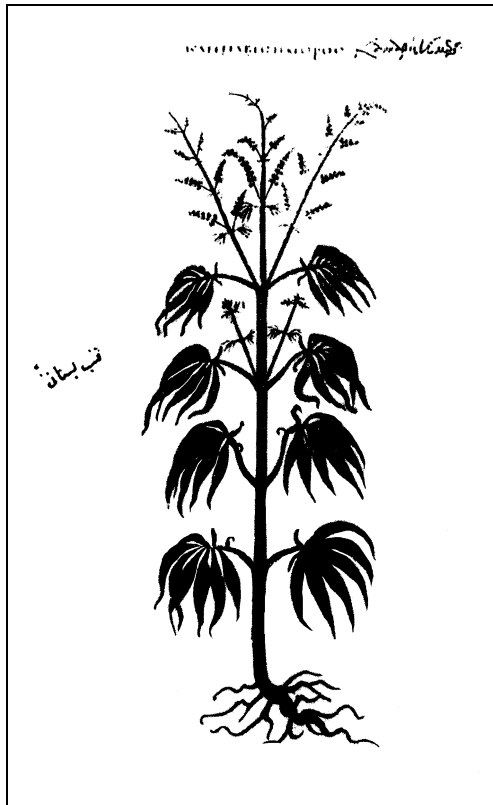
Europe jusqu'au XIXe siècle

Les premières indications sur l'usage du cannabis à des fins thérapeutiques en Europe datent de plus de 1000 ans et se rapportent surtout aux graines de chanvre (*chènevis*). Les herboristes du Moyen Âge faisaient la différence entre le chanvre engraisé (cultivé), utilisé par exemple contre la toux et la jaunisse, et le chanvre *bâtard* (naturel), appliqué empiriquement contre les nodosités et les tumeurs (indurées et autres). L'abbesse allemande Hildegard von Bingen (1098-1179) écrivit dans son traité sur la nature et les plantes médicinales *Physica* (env. 1150) À propos du chanvre « *Le chanvre est chaud. Il pousse alors que l'air n'est ni trop chaud ni trop froid et ainsi en va-t-il également de sa nature. Sa graine apporte la santé et constitue pour l'homme sain une nourriture équilibrée, facilement assimilée dans l'estomac, car elle aide à retenir le mucus hors de l'estomac et elle est digérée aisément. Elle diminue les mauvais jus et renforce les bons. Qui souffre de douleurs dans la tête ou qui a la tête qui résonne verra son état s'améliorer lorsqu'il mangera du chanvre. Pour celui qui est sain et jouit de toute sa tête, aucun désagrément n'est à craindre. À qui la tête résonne, la consommation du*

chanvre entraîne une douleur dans la tête. Il n'endommage nullement une tête saine et un cerveau intègre. Un chiffon de chanvre appliqué sur les abcès ou les plaies fait du bien car la chaleur en lui est tempérée ».

Ce texte, quelque peu déconcertant, laisse entendre que le cannabis agit différemment selon l'individu qui le consomme. Il s'accorde en cela avec les recherches actuelles, selon lesquelles le cannabis peut aussi bien soulager les maux de têtes ou les migraines tout comme il peut, dans certains cas, les provoquer. Il est possible que l'expression « douleurs dans la tête », provoquées par le cannabis, avait un sens beaucoup plus large qu'aujourd'hui, et qu'elle englobait par exemple les effets psychiques désagréables pouvant se manifester lors de la consommation de cannabis.

*La plus ancienne
représentation du
cannabis en Europe,
issue du
« Manuscriptum
Dioscorides
Constantinopolitanus »,
datant du 1^{er} ou 2^{ème}
siècle après J.-C.
L'illustration fut
accompagnée plus tard
par des commentaires
en langue arabe. Musée
britannique de
Londres.*



Du Moyen Âge jusqu'au XVIIIe siècle, on favorisa principalement l'usage externe des préparations cannabiques en Europe. Ainsi peut-on lire dans un traité de botanique du XIe siècle (*Old English Herbarium*) à propos des applications du cannabis sur la poitrine écorchée : « *Frottez le cannabis avec de la graisse, enduisez-en la poitrine, cela fera disparaître la grosseur ; s'il y a en plus une accumulation de causes pouvant provoquer une maladie, celles-ci seront éliminées également* ».

Le cannabis est aussi mentionné dans les principaux manuels d'herboristerie et dans les traités de médecine des siècles suivants, par exemple dans le *Contrafayt Kreüterbuch* de Otto Brunfels (1488-1534), le *Kreütterbuch* de Hieronymus Bock (1498-1554), le *New Kreüterbuch* de Leonard Fuchs (1501-1566) et le *Neu vollkommen Kräuterbuch* de Jacobus Theodorus Tabernaemontanus (1520-1590). En 1485, l'herboriste Peter Schoofer indique dans son manuel que le cannabis était appliqué en cas de ballonnement du ventre, d'hydropisie, de douleurs anales et comme pansement sur les abcès ou les furoncles. Il soulagerait les douleurs causées par des blessures et la décoction de racines et graines de chanvre, mélangée avec de l'huile de rose, serait bénéfique dans le traitement de l'érysipèle, une maladie infectieuse de la peau. Les inhalations soulageraient les maux de tête. Le médecin et philosophe Paracelse (1493-1541) décrit le cannabis dans un grand nombre de ses travaux. C'est notamment dans l'un de ses ouvrages *Das Neunte Buch in der Arznei*, qu'il mentionne le cannabis comme un des composants du *Arcana compositum*, médicament auquel il accorde une place de tout premier choix.

John Parkinson (1640), médecin du roi d'Angleterre, cite des herboristes des siècles précédents tout en ajoutant quelques idées nouvelles : les graines de chanvre bouillies dans du lait aideraient en cas de toux sèche et chaude. Il ajoute également, « *en cas de jaunisse, en particulier au début de la maladie, quand elle est encore accompagnée de frissons, elles réduisent le blocage de la vésicule biliaire (...). Elles soulagent aussi les douleurs des coliques. Elles diminuent le liquide désagréable émanant des intestins (...). On les considère comme très utiles pour tuer les vers qui infestent l'homme et les animaux,*

également les vers dans les oreilles ou pour faire partir toute autre créature qui y serait entrée (...). On dit qu'une décoction des racines soulage les maux de tête et qu'une autre partie de la plante (...) réduit les douleurs causées par la goutte, les tumeurs indurées, les nodosités des articulations, la contraction des tendons et diverses autres douleurs comme celles au niveau de la hanche. C'est aussi bon aux endroits brûlés par le feu, si on mélange son extrait frais avec un peu d'huile ou du beurre. »

Dans son ouvrage *Apparatus medicaminum tam simplicium quam praeparatorum et compositorum*, le professeur de Göttingen, John Andreae Murray (1776-1789) consacra douze pages à l'étude du cannabis. Il le recommande comme analgésique et anesthésiant ainsi que pour traiter la gonorrhée (blennorragie) et la jaunisse. Le père de l'homéopathie, Samuel Hahnemann, écrit en 1797 que « *si jusqu'à présent ce ne sont que les graines qui sont utilisées, il semble que d'autres parties de la plante soient encore plus efficaces et méritent également de gagner en considération* ». Le *Cannabis Sativa L.* figurait parmi les premières plantes utilisées en homéopathie.

Europe et Amérique du XIXe siècle

Au XVIIe siècle, les Européens qui ont voyagé dans les pays arabes et l'Asie ont découvert du cannabis avec des teneurs en THC, le principal composé actif, bien plus élevées que chez eux. Le terme de *chanvre indien* fut introduit pour la première fois par le naturaliste allemand Georg Eberhard Rumpf (1627-1702). Toutefois, avant le XIXe siècle, le chanvre indien n'était que peu utilisé en médecine, en Europe comme en Amérique, et la plupart du temps, il soulevait un certain scepticisme. Ainsi, en 1777, Johan Friedrich Gmelin dans son ouvrage *Histoire générale de la toxicité des plantes (Allgemeine Geschichte der Pflanzengifte)* mettait en garde : « *Aussi bien les graines, l'écorce et les feuilles, ou mieux, le suc et les extrémités florifères de la plante sont quelque peu anesthésiantes ; le bang d'Orient, généralement adouci avec un peu de miel, est utilisé lorsque quelqu'un souhaite se mettre dans un état agréable d'ivresse ou avoir l'esprit embrouillé. Bien que je ne doute pas une seconde qu'une consommation prolongée de tels produits*



*Gravure sur bois issue du
« Contrafayt Kreüterbuch » de Otto
Brunfels (1532).*

puisse être mortelle, je ne connais à ce jour aucun cas le prouvant. »

En 1823, l'illustre *Hufeland-Journal* publia un article sur le succès de l'utilisation du chanvre indien dans le traitement de la coqueluche : « *L'extrait de cannabis fut utilisé à la polyclinique de Berlin pour traiter en urgence un patient pris de toux convulsive. Le même extrait en poudre, mélangé avec du sucre, à un dosage de 4 grans (environ 190 grammes), fut prescrit quotidiennement* ». En 1830, les applications médicales du chanvre indien furent décrites en détail, pour la première fois en Europe, par Theodre Friedrich Ludwig Nees Von Esenbeck, professeur de pharmacologie et de botanique à Bonn : « *Certains médecins, dont Hahnemann, prescrivent l'extrait de cannabis pour traiter de nombreux cas présentant des troubles nerveux. Autrement, on utiliserait de l'opium ou de la*